

Remorque de travail

Marque de fabrique

HUGGLER

Type

H 23 - 115

Fiche d'homologation No

CH 9372 24

Constructeur

EMIL HUGGLER AG, 5034 Suhr

Identification

sur la plaquette du constructeur "H 23-115"

Plaquette constructeur

à gauche, à l'arrière sur le coffre des commandes

Numéro du châssis

à gauche, à l'avant en haut sur le longeron

Importateur principal

-

Véhicule homologué

11 010

Châssis

Nombre d'essieux

2

Nombre de roues

6

Suspension

-

Direction

par pivot

Frein de service

à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne,
sur toutes les roues

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière

Carrosserie

grue

Dimensions

intérieur

extérieur

Longueur

12600

Largeur

2500

Hauteur

3800

Porte à faux

av

2400

av

ar

4950

ar

Empattement

5250

Voie

av 660

ar 1600 (650)

Dist. anneau axe

av 2400

ar 7650

Distance pivot

-

axe ar

-

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

3660

7870

11530

Charge utile ou

-

Poids effectif

3660

7870

11530

Poids total

Garantie fabrique

12200

Dimens. pneus

250-15

250-15

+)

Ply / bar

16/9,0

16/9,0

Charge

5900

11800

pour V max

40

40

Vitesse maximale selon constructeur

30

Vitesse maximale selon tenue de route

30

Equipement	R	(E)
Feux rouges	S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av	
	ar	2a (E)
Catadioptrés	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	ULO CH 1 0503 01
	lat.	-
	ar	CH 1 0507 01 (extrémité grue)
	ar vers l'av	HL CH 1 2204 02
Eclairage plaque		-
Cale		430x190x240 mm

Moteur de travail	
Marque	_____ Type _____
Bruit	_____ à t/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

Indications pour le permis de circulation			
Genre remorque	Remorque de travail		
Marque et type	HUGGLER H 23-115		
PH-No CH	9372 24		
Carrosserie	grue		
Poids à vide	11530	Charge utile	-
Poids de service	11530	Poids total	-

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

+) Variante de pneus: 7.50 R 15 16 PR AV = 5310 AR = 10020 (9,0) Vmax 40 km/h

Inscription dans le permis de circulation, voir fiche complémentaire I.

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 04.05.82

Service fédéral d'homologation

Remorque
de travail

H U G G L E R

H 23 - 115

CH 9372 24

Fiche complémentaire

I

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'extrémité de la grue avec panneau et feu de gabarit rouge, le porte à faux AR avec signal OCE 35/4;
- 139 - enlever : le lest;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle et toutes les parties mobiles, les prises du châssis démontable;
- 160 - montage : les feux prescrits, les bavettes;
- 222 - véhicule tracteur obligatoire, au choix: ... ;
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué par le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.